



Information für Eltern von betroffenen Kindern

Service de médecine scolaire La vie scolaire pour tous — maladie chronique et école



La vie scolaire pour tous — maladie chronique et école

10 à 20 % des enfants et des adolescents en âge d'être scolarisés sont concernés par des problèmes de santé ou une maladie chronique. Votre enfant en fait partie?

Les écoles œuvrent à accompagner votre enfant dans la vie quotidienne à l'école. Le service de médecine scolaire de la ville de Zurich soutient les écoles et les familles concernées.

Bénéficier d'un accompagnement sûr à l'école

Chaque enfant est unique, et c'est ce qui fait de l'école un formidable lieu de diversité. Les professionnels de l'école sont préparés à accompagner les enfants présentant les capacités et besoins les plus variés. Cela concerne particulièrement les besoins médicaux, par exemple dans le cas d'une maladie chronique.

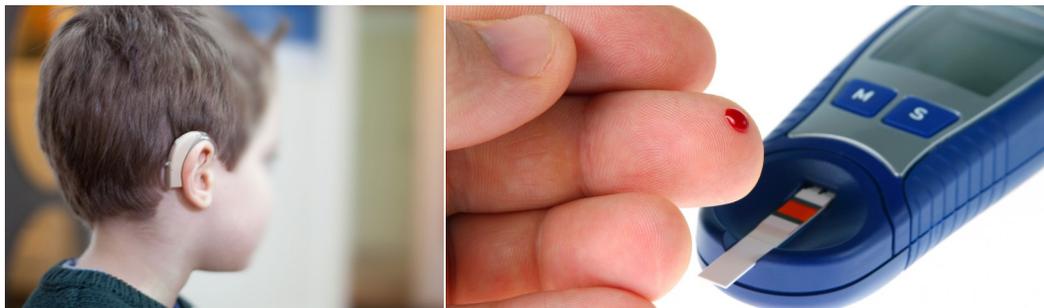
L'objectif est que votre enfant puisse participer intégralement au quotidien de l'école. Dans ce contexte, il doit se sentir à l'aise et en sécurité à l'école, dans la cour, à la garderie, à la piscine au cours de natation et de sport, mais également lors des sorties scolaires et des camps de classe.

Afin que l'école puisse assumer son obligation de surveillance et de protection, il

est important qu'en tant que parents, vous informiez l'enseignant et/ou le personnel d'encadrement des besoins médicaux de votre enfant. Dans le cas d'une éventuelle situation d'urgence, ces personnes doivent savoir quoi faire et la manière dont les responsabilités sont définies.

Un soutien compétent

En tant que parents, vous transmettez à votre enfant les compétences nécessaires pour gérer sa maladie. Plus il est autonome sur ce point, et plus il se sentira sûr de lui. Les enseignants et le personnel d'encadrement ainsi que la direction de l'école sont là pour soutenir votre enfant, en concertation avec vous, par le biais de mesures adaptées.





Déroulement pratique

Les parents informent soit l'enseignant ou le personnel d'encadrement, soit les autorités de l'école de district, soit le service de médecine scolaire des besoins médicaux spécifiques de leur enfant.

Les familles se voient attribuer un interlocuteur (case manager). Selon l'importance du soutien nécessaire, cette tâche est assumée par la direction de l'école, un enseignant ou la direction. Cet interlocuteur coordonne les mesures nécessaires.

En collaboration avec les parents, des mesures individuelles, comme les plans d'urgence, le conseil ou la formation des collaborateurs font l'objet d'une discussion et d'une planification. L'objectif est que votre enfant puisse gérer de manière la plus autonome possible au quotidien de l'école.

Le service de médecine scolaire - une interface entre l'école, la famille et les médecins

Le service de médecine scolaire associe connaissances médicales et connaissances des intérêts spécifiques à l'école. Il connaît les écoles, leurs services spécialisés et les canaux de communication, et travaille en étroite collaboration avec les médecins externes. Il apporte son aide dans l'accompagnement scolaire d'un enfant présentant une maladie chronique. Il peut par exemple fournir des formations et conseils (anonymes) aux collaborateurs de l'école, participer aux discussions ou accompagner les planifications et la mise en œuvre des mesures.

Un échange concernant les besoins de votre enfant n'est effectué qu'avec votre accord. Les collaborateurs et collaboratrices du service médical scolaire sont soumis au secret professionnel.

Contactez-nous!

- ▶ **Veillez informer l'enseignant et le personnel encadrant des besoins médicaux spécifiques de votre enfant.**
- ▶ **Votre enfant n'est pas encore au jardin d'enfants? Des mesures médicales, comme l'administration de médicaments, des urgences médicales, des adaptations d'infrastructure sont-elles possibles ou nécessaires? Veuillez prendre contact avec les autorités de l'école de district ou le service de médecine scolaire. Si les ajustements sont minimes pour le quotidien de l'école, veuillez en informer l'enseignant ou l'accompagnant au moment de la rentrée scolaire.**
- ▶ **Vous avez d'autres questions? ssd-sad-zaeme-unterwegs@zuerich.ch / 044 413 88 95**

«La vie scolaire pour tous - maladie chronique et école»

Les enfants et les adolescents ayant des besoins médicaux spécifiques devraient, comme tous les autres élèves, pouvoir aller à l'école et participer aux événements scolaires sans rencontrer d'obstacles.

Dans ce contexte, les écoles œuvrent à accompagner ces enfants et ces jeunes dans la vie quotidienne à l'école. Le service de médecine scolaire de la ville de Zurich conseille et soutient les écoles et les familles concernées dans cette mission.

**Ville de Zurich
Services de santé scolaire
Service de médecine scolaire
Parkring 4, Case postale
8027 Zurich
T 044 413 88 95
M ssd-sad-zaeme-unterwegs@zuerich.ch
www.stadt-zuerich.ch/schularzt**

